



[Charte du randonneur](#)

Marche 4-6 km

Permet de s'initier et de pratiquer la marche à une vitesse adaptée (3km/h) avec des dénivellations modérées.

Marche 6-8 km Une marche de longueur et de vitesse modérée pour : S'entretenir le corps et l'esprit, découvrir des dizaines de circuits différents tout autour de Saintes, partager des moments avec d'autres marcheurs.

Marche 8-10 km à allure soutenue, vous découvrirez les sentiers et le patrimoine des communes environnantes.

Marche 10-12 km

Deux animateurs et leur équipe se relaient pour vous faire découvrir les sentiers à travers la campagne, les bois, les villages, dans un rayon de 20 km autour de Saintes. Les circuits sont parcourus à allure soutenue.

[Contact animateur](#)

[Programme hebdomadaire 2023-2024](#)



Accueil des Villes Françaises – Saintes – Square André Maudet Porte E 2ème étage 17100 SAINTES (à côté de la Mairie)
05 46 74 26 87 - avf.saintes@orange.fr

CHARTRE DU RANDONNEUR

Pour le bon déroulement de nos randonnées, chacun doit faire preuve d'un minimum de discipline, en particulier :

- être à l'heure au point de départ annoncé par l'animateur ;
- être à jour de sa cotisation, entre autres pour des problèmes d'assurance ;
- être bien chaussé et porter des vêtements adaptés au climat du jour ;
- disposer de boissons et s'alimenter suffisamment avant le départ de la marche ;
- pratiquer le covoiturage autant que possible -> participation de 2€ pour les personnes ne prenant jamais leur voiture ;
- respecter le rythme donné par l'animateur de la marche et rester groupé ;
- lorsque l'on emprunte une route, respecter les consignes de sécurité indiquées par l'animateur, en particulier le côté de la route à emprunter ;
- ne rien cueillir ;
- ramasser ses déchets ;
- ne pas amener d'animaux.

La marche est automatiquement annulée par l'animateur en cas d'alerte orange sur notre territoire (pluie, vent, chaleur, etc.).

L'animateur peut aussi être amené à annuler la marche en cas d'événements exceptionnels.

Merci de votre compréhension

[Retour haut du document](#)